

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six le 9 juin à 17h30, les membres du comité syndical se sont réunis en mairie de MALANSAC, sur la convocation qui leur a été adressée par la Présidente le 27 Avril 2026, conformément aux articles L.5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance est ouverte sous la présidence de Madame Morgane RETHO.

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de votants : 7

Procurations : néant

Etaient présents : Manuella POUTÉ - François HERVIEUX – Karine RICHARD – Claire MAHE - Ana COILIER – Christophe PLANCQUEEL

Pouvoir : néant

Secrétaire de séance : Manuella POUTÉ

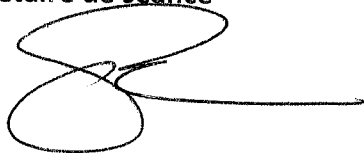
2026 06 02 SUBVENTION OCCE

Comme chaque année, l'école les tournesols sollicite le syndicat sur l'attribution d'une subvention afin de pouvoir honorer les dépenses de l'OCCE.

Lors de la préparation budgétaire du BP 2026, 1 500 € ont été prévus.

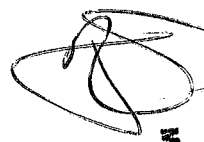
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le comité autorise le versement d'un montant de 1 500 € au profit de l'OCCE pour l'année 2026.

Mme Manuella POUTÉ,
Secrétaire de séance



Pour extrait conforme,

Mme Morgane RETHO,
Présidente,



S.I. ECOLES
Mairie de
Malansac
56220
MALANSAC-CADEN